

Air de familles



Une drôle de maladie

La maladie pieds-mains-bouche est une infection causée par un virus de la famille des entérovirus qui regroupe plus de 90 virus différents. C'est une maladie infantile bénigne, qui touche principalement les jeunes enfants avant l'âge de 10 ans mais on peut l'attraper à n'importe quel âge. Elle provoque l'apparition de petites vésicules sur la plante des pieds, la paume des mains et dans la bouche... d'où son nom. Ces boutons peuvent être accompagnés de fièvre, de perte d'appétit, de douleurs abdominales, voire de diarrhée. Cette maladie est très contagieuse et peut provoquer des épidémies au printemps, en été et au début de l'automne. Elle se transmet facilement au contact des mains, des aliments ou d'objets qui ont été infectés par la salive, les sécrétions ou les selles. L'incubation prend entre trois jours et une semaine. Un enfant contaminé peut donc être contagieux avant que les boutons n'apparaissent, surtout s'il tousse et a le nez qui coule. La contagion est particulièrement importante durant la première semaine mais la période de transmission peut durer plusieurs semaines. Il n'existe aucun traitement contre cette maladie qui guérit spontanément. On peut par contre en soulager les symptômes comme la fièvre et la douleur avec un médicament adapté à l'âge de l'enfant (demandez toujours l'avis de votre médecin). La complication la plus fréquente est la déshydratation. Certains enfants refusent en effet de boire à cause de la douleur qu'ils ressentent dans la bouche. Il faut donc s'assurer qu'ils boivent suffisamment, de préférence de l'eau ou du lait, car les jus, trop acides, renforcent la douleur.

Julie Rouffiange



Anne Pochet.

À la télé, tous les jours sur la Une et sur BX1

rtbf

bx1
Médias de Bruxelles

Sur internet (www.airdefamille.be ; www.one.be) : toutes les émissions, les spécialistes, et les infos pratiques.

À raconter aux enfants

Pourquoi célébrer le droit des femmes



Chaque 8 mars, on célèbre la Journée internationale des droits des femmes. À cette occasion, de nombreuses manifestations sont organisées pour rappeler que malgré les lois qui existent aujourd'hui, les hommes et les femmes ne sont pas encore tous égaux en droits, et que le combat continue !

Les exemples d'inégalités sont en effet assez nombreux. Chez nous, en Belgique, les hommes et les femmes sont censés disposer des mêmes droits. Mais dans les faits, la situation est un peu différente... Les femmes sont en général moins bien payées que les hommes pour un même travail et ont moins souvent accès aux postes à responsabilités. Les femmes sont également moins nombreuses dans le milieu de la politique. Pire encore, dans certains pays, les filles n'ont carrément pas accès à l'école, contrairement aux garçons. Et ça, ce n'est pas normal du tout !

POURQUOI CES INÉGALITÉS

Pendant longtemps, on a considéré que gagner de l'argent, c'était « une affaire d'homme ». Les femmes devaient rester à la maison pour s'occuper des enfants et du foyer. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que les femmes ont commencé à travailler. À cette époque, on pensait, à tort, que les femmes étaient moins efficaces que les hommes. L'ennui, c'est que de nos jours, même si la situation a bien évolué, certains es-

timent toujours qu'elles n'ont pas droit aux mêmes responsabilités que leurs homologues masculins. Si des lois interdisent cette discrimination, cela n'empêche pas que l'on observe encore de trop nombreuses inégalités.

POURQUOI LE 8 MARS

Cette date n'a pas été choisie par hasard. Les droits des femmes sont ainsi mis à l'honneur depuis plus d'un siècle et ont été célébrés pour la première fois le 28 février 1909 aux États-Unis. Les femmes ont ensuite continué à fêter cette importante journée et à défendre leurs droits le dernier dimanche du mois de février. En 1917, à Saint-Petersbourg, des ouvrières russes ont de nouveau choisi cette date pour faire la grève pour obtenir « du pain et la paix ». Alors que de très nombreux soldats russes avaient été tués au combat, le pays avait besoin des femmes pour continuer à fonctionner. Elles ont donc été écoutées et ont obtenu gain de cause ! Le tsar (le nom donné au souverain russe) a abdiqué et le nouveau gouvernement a officiellement accordé le droit de vote aux femmes le 8 mars. En Belgique, il aura fallu attendre 1948 pour que l'ensemble des femmes ait le droit d'aller voter... Cela prouve que les droits des femmes sont en retard et que cette journée, reconnue officiellement par l'ONU depuis 1975, est plus utile que jamais. Elle est l'occasion de réfléchir à de nouvelles pistes pour que chacun et chacune d'entre nous bénéficie des mêmes chances dans la vie.

Aurielle Marlier
et Alain Jourdan le Clercq

